

## **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Modifications importantes aux Règles de la CDS – Plafond souple pour le service de liaison avec New York**

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux règles concernant le plafond souple pour le service de liaison avec New York. Les modifications proposées visent à mettre en œuvre un plafond souple et des mécanismes de surveillance pour les obligations de paiement net des adhérents du Service de liaison avec New York cautionnés par la CDS à la Depository Trust Company et à la National Securities Clearing Corporation.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2010-05-07 Vol. 7, n° 18).

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 7 juin 2010, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514.864.6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau  
Analyste  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4322  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4322  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [danielle.boudreau@lautorite.qc.ca](mailto:danielle.boudreau@lautorite.qc.ca)